



LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !

p.6

SOMMAIRE

P4

Budget participatif 2015
Les résultats du vote dans le 10^e

P12

Le 10^e en mouvement
Nouveau plan de circulation devant
la Gare du Nord

P10

Le 10^e en mouvement
Bilan de la rentrée 2015

P16

Histoire et Vies du 10^e
Les écoles de type « Jules Ferry » dans le 10^e



POUR ELA, À VOS STYLOS !

Le 12 octobre dernier à l'école élémentaire Marseille, la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, Zinedine Zidane, membre d'honneur de l'association ELA, ont donné le coup d'envoi de la 22^{ème} édition de « Mets tes baskets pour ELA », semaine nationale de mobilisation contre les leucodystrophies. Ils ont lu une dictée rédigée par la romancière Amélie Nothomb, également présente.



LES ÉLUS PARRAINENT DES FAMILLES ET JEUNES MAJEURS SANS PAPIERS

Le 2 juillet dernier, les élu-e-s de la majorité municipale ont participé à un « parrainage républicain » organisé par le Réseau Education Sans Frontières (RESF). Les parrains s'engagent ainsi à soutenir des familles et jeunes majeurs sans-papiers, en les aidant par exemple dans leur démarche.



UNE FRESQUE EN L'HONNEUR DE ROBERT DESNOS

Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, l'association Robert Desnos a organisé, dans ces locaux de la rue Louis Blanc, une commémoration du retour des cendres du poète mort au camp de Terzin en juin 1945 et l'inauguration de la fresque représentant son portrait et sa signature.



LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Jean-Baptiste Marchioni
Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques : Jean-Claude Moser/ Mairie de Paris, Henri Garat/Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurlat/Mairie de Paris, Michel Tiard, Marc Verhille/Mairie de Paris, Pascal Dhennequin/Mairie de Paris, François Grunberg/Mairie de Paris, Mathieu Delmestre, Ministère de l'Éducation nationale, Elise Fajgeles, Catherine Moreau, Stéphane Pecas.

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Vincent.
Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo



LES VOIX SUR BERGES ONT 20 ANS

Le 28 juin, le canal Saint-Martin a fêté l'anniversaire du festival avec une programmation toujours plus importante et un public toujours plus nombreux. Cette année, 5 000 chanteurs répartis sur un total de 200 chorales se sont produits tout au long de la journée. En fin de soirée, le final participatif et illuminé a rassemblé tous les choristes sur le pont Eugène Varlin et les berges environnantes.

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année 2015, Paris accueille la 21^{ème} Conférence des Parties, la COP21. Du 30 novembre au 11 décembre, près de 200 pays se sont donné rendez-vous dans notre ville pour trouver un accord international sur le climat applicable à tous. C'est une échéance cruciale pour notre planète, et l'occasion d'attirer l'attention de tous sur les enjeux climatiques auxquels nous sommes confrontés et encourager les initiatives citoyennes.

À Paris, sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, la Ville a adopté un Plan Climat Énergie dès 2005, et qui fixait des objectifs ambitieux à l'horizon 2020. Les résultats sont là : ces dix dernières années, les particules fines ont baissé de 35%, l'oxyde d'azote de 30% et les émissions de CO2 de 13%.

Anne Hidalgo a franchi une étape supplémentaire en s'engageant à éradiquer le diesel à Paris d'ici 2020. Pour y parvenir, la municipalité développe les modes de transports alternatifs et les circulations douces. Un ambitieux plan vélo est actuellement mis en place. D'ici 2020, il prévoit notamment le doublement de la longueur des pistes cyclables parisiennes.

Le 10^e est fortement mobilisé dans la lutte pour une ville plus écologique et responsable. Un mur a déjà été végétalisé rue du Château-Landon et un autre le sera prochainement rue de Metz. Cela consiste aussi à développer la place de la nature en ville et à végétaliser l'espace public. Ainsi, un jardin sera planté sur le toit du marché Saint-Martin, pour répondre au vœu exprimé par les habitants à travers le budget participatif. Nous souhaitons également étendre les zones « Paris Respire », comme c'est le cas sur le canal Saint-Martin le dimanche, à la rue du Faubourg Saint-Denis par exemple.

Par ailleurs, à l'occasion de la COP21, la Mairie du 10^e a mis en place un programme événementiel ambitieux. Projections de films suivies de débats, expositions, conférences : vous pouvez trouver l'ensemble du programme sur le site www.mairie10.paris.fr. Avec ses partenaires, la Mairie encourage la mobilisation de toutes et tous, la sensibilisation des habitants au sujet pour qu'ils s'en saisissent et portent les innovations pour leur ville.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



 @RemiFeraud

“

Ane Hidalgo a franchi une étape supplémentaire en s'engageant à éradiquer le diesel à Paris d'ici 2020.

”

“

Le 10^e est fortement mobilisé dans la lutte pour une ville plus écologique et responsable.

”

BUDGET PARTICIPATIF : LES RÉSULTATS SONT DÉVOILÉS

Du 10 au 26 septembre, vous avez pu voter pour vos projets préférés pour Paris et pour le 10^e arrondissement. Avec près de **5 000 VOTANTS** dans le 10^e, la participation est plus que doublée dans notre arrondissement par rapport à l'année dernière. À Paris, elle est en hausse de 64%, ce qui montre l'envie des Parisiens de participer aux transformations de leur ville. Dans le 10^e, le budget de 1,9 million d'euros a permis d'adopter **8 PROJETS**.



	500 000 €	POUR QUE REVIVE LE FAUBOURG SAINT-MARTIN	2 331 VOTES
	180 000 €	VÉGÉTALISATION DE LA RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS ENTRE MAGENTA ET LA FAYETTE	1 818 VOTES
	30 000 €	SÉCURISATION DE LA PISTE CYCLABLE QUAI DE VALMY	1 739 VOTES
	200 000 €	PERGOLA VÉGÉTALISÉE RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN ENTRE LA GARE DE L'EST ET CHÂTEAU LANDON	1 707 VOTES
	180 000 €	CRÉATION D'UN ESPACE VERT PARTAGÉ RUE LOUIS BLANC	1 412 VOTES
	80 000 €	VÉGÉTALISATION DU TOIT DU MARCHÉ SAINT-MARTIN	1 362 VOTES
	700 000 €	RÉAMÉNAGEMENT ET VÉGÉTALISATION DE LA PLACE SITUÉE AU CARREFOUR DES RUES LOUIS BLANC, PHILIPPE-DE-GIRARD ET CAIL	1 205 VOTES
	15 000 €	RÉNOVATION DES SALLES DE DANSE DU CENTRE D'ANIMATION JEMMAPES	1 105 VOTES

La réalisation des projets retenus fera l'objet de concertations organisées prochainement par la Mairie. Pour connaître les lauréats au niveau parisien et suivre toute l'actualité du budget participatif, rendez-vous sur le site de la Mairie du 10^e et sur www.budgetparticipatif.paris.fr

« ENSEMBLE » A 20 ANS !

« Ensemble, nous sommes le 10^e » est un collectif d'associations qui a pour objet de favoriser la participation de tous les habitants du 10^e, français et étrangers, à la vie sociale, culturelle et politique de l'arrondissement.

Pour fêter ses 20 ans, « Ensemble, nous sommes le 10^e » a organisé une édition exceptionnelle des **Rencontres inter-culturelles** autour du thème « Qu'avons-nous encore à faire Ensemble ? » du 7 au 26 septembre 2015. L'inauguration a eu lieu le mardi 8 septembre 2015 à 19h à la Mairie.

Exposition, débat, conférence, projection, fêtes : de nombreux événements étaient organisés au cours de cette nouvelle saison. Parmi eux figurait entre autres le bal anniversaire pour fêter les 20 ans d'« Ensemble » dans l'espace Saint-Lazare, à l'extérieur de la médiathèque Françoise Sagan.

Un livret anniversaire a par ailleurs été édité par le collectif pour retracer leurs vingt années d'existence. Il est disponible en version numérique sur le site de la Mairie.



LES ACTEURS LOCAUX DU 10^e À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Le Forum des associations a eu lieu dimanche 20 septembre 2015 de 10h à 19h autour du canal Saint-Martin.

Des Récollets au kiosque du jardin Villemin en passant par la place Raoul Follereau, les acteurs associatifs et citoyens du 10^e étaient répartis en 8 villages thématiques : arts et créations, économie sociale et solidaire, environnement et nature, interculturel, jeunesse,

éducation et cultures, sports et loisirs, solidarité et santé, démocratie et vie locale.

De nombreuses activités et animations étaient proposées au cours de cette journée festive. Le Maire Rémi Féraud et de son adjoint Sylvain Raifaud ont lancé le forum depuis le kiosque du jardin Villemin. Le spectacle « Après Charlie », proposé par la compagnie

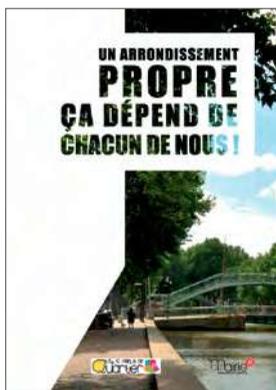
Avril Enchanté au couvent des Récollets, a été l'un des temps forts de la journée.

Les habitants, très nombreux à participer à cette manifestation, ont également pu voter pour leurs projets préférés dans le cadre du budget participatif 2015.





LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Le fascicule a pour objectif d'interpeller chacun à propos des comportements quotidiens qui pourront faire la différence. À cet effet, chaque page est découppable et peut être utilisée individuellement. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du fascicule et de chacune des affiches auprès de la Mairie.

10 BONS GESTES DE LA PROPRETÉ

En mai dernier, sous l'impulsion d'Élise Fajgeles, adjointe au Maire chargée de la propreté, la Mairie a édité un fascicule « 10 bons gestes de la propreté », déclinés également en 10 affiches. Les habitants du 10^e veulent des rues plus propres et pour cela, ils se sont impliqués dans ce travail collectif de sensibilisation. Cette campagne est donc le fruit d'un travail réunissant la Mairie du 10^e et les conseils de quartier pour appeler à la responsabilité des habitants et de ceux qui aiment nos quartiers.

LES 10 BONS GESTES RECENSÉS DANS LE FASCICULE SONT :

- 1 Ne jetez pas votre mégot par terre
- 2 Ne détériorez pas l'aspect des murs
- 3 Ne déposez pas de bouteilles dans la rue
- 4 Ne jetez pas vos déchets au sol
- 5 Ne crachez pas dans la rue
- 6 Ramassez les déjections canines
- 7 N'abandonnez pas vos objets encombrants dans la rue
- 8 Ne jetez pas vos ordures ménagères dans les corbeilles de rue
- 9 Ne nourrissez pas les pigeons
- 10 N'urinez pas sur la voie publique

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE, JETER SON MÉGOT PEUT COÛTER GROS

Les incivilités en matière de propreté comme les jets de mégots sur la voie publique sont encore trop nombreuses. Elles sont nuisibles pour l'environnement et donnent une mauvaise image de la capitale.

Jeter son mégot à terre vient gâcher le paysage urbain et le cadre de vie de chacun. C'est aussi un geste qui a de sérieuses conséquences sur l'environnement. Un mégot met entre 4 et 12 ans pour disparaître. Il dégage des métaux lourds et des polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb. Ces substances toxiques sont nuisibles à la flore et à la faune. Jetés dans les caniveaux les mégots polluent l'eau et les égouts. Sur les grilles en pied d'arbre, ils sont aussi nocifs et réduisent sérieusement la durée de vie des arbres. La Ville de Paris a installé depuis plusieurs mois de nouvelles corbeilles de rue, disposant d'un éteignoir, permettant d'éteindre son mégot avant de le jeter dans la corbeille.

Depuis le 1^{er} octobre, le jet de mégot sur la voie publique est sanctionné par une amende de 68€, délivrée par les agents verbalisateurs de la Ville de Paris.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROPRETÉ À PARIS :

- > 350 tonnes de mégots ramassées à Paris chaque année
- > 6 800 agents de la Ville interviennent chaque jour
- > 2 900 km de trottoirs
- > 1 600 km de voies.
- > 30 000 corbeilles de rues dotées d'éteignoirs
- > 25 000 cendriers de poche distribués

AVEC DANSMARUE, SIGNALEZ-NOUS LES PROBLÈMES DE PROPRETÉ



Parce que la propreté est l'affaire de tous, une application mobile et un formulaire en ligne permettent à chacun de signaler les anomalies constatées dans la rue. De quoi améliorer la qualité de l'espace public et mieux répondre aux attentes des Parisiens.

En quelques clics, signalez les anomalies telles que malpropreté, graffiti, objets abandonnés, dégradation du sol, mobilier urbain endommagé, gêne à la circulation des piétons etc.

En fonction du type et de la géolocalisation de l'anomalie, le service le plus proche de celle-ci recevra l'information et pourra programmer l'intervention la plus adaptée.

L'utilisateur peut également bénéficier d'un suivi, en laissant son adresse mail. Ainsi, il sera informé ultérieurement du traitement de l'anomalie signalée.

LA COLLECTE DES PETITS ENCOMBRANTS SE DÉVELOPPE

ECO POINT MOBILE



Un nouveau service gratuit de collecte de proximité des petits encombrants, réservé aux particuliers, est à votre disposition.

Lors du budget participatif de 2014, le projet « Trier ses déchets au plus près », est arrivé en 4^{ème} position du vote des parisiens. Ce projet prévoyait notamment l'implantation d'Eco-Points mobiles sur l'ensemble du territoire parisien.

L'Eco-Point Mobile, c'est une remorque aménagée et tractable par un véhicule. Une fois sur le site d'implantation, la remorque se déploie pour permettre l'accueil du public et

une rampe donne accès à une plateforme de tri. Ce dispositif permet aux habitants de déposer leurs petits encombrants dans les caisses et les caissettes spécialement prévus à cet effet et adaptés pour les différents types de déchets, afin de favoriser le tri et le recyclage.

Dans le 10^e, les Eco-Points sont installés sur deux sites :

- > le parvis de l'église Saint-Laurent chaque 4^{ème} vendredi et 2^{ème} samedi du mois de 9h à 13h
- > place Poulmarch chaque 3^{ème} mardi et 1^{er} jeudi du mois de 9h à 13h.

ECO-SYSTÈME

La Mairie du 10^e, en partenariat avec Eco-systèmes et Emmaüs, propose aux habitants une collecte solidaire bimestrielle des objets et appareils hors d'usage ou en état de fonctionnement.

4 camions Emmaüs s'installent à 4 points de l'arrondissement pour recueillir des dons parmi les produits suivants : gros électroménager, petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur etc), téléviseurs, matériel informatique, tout ce qui fonctionne à pile ou sur secteur. Le textile, les livres, le petit mobilier et les bibelots sont également acceptés. Les appareils électriques sont triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs, ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Les 4 points de collecte sont :

- > Place Franz Liszt (bas de l'escalier de l'église)
- > 193 rue du Faubourg Saint-Martin
- > Parvis de l'église Saint-Laurent (boulevard de Magenta)
- > Rue du Faubourg du Temple (trottoir vers la place de la République)

Pour connaître les dates des prochains collectes solidaires, rendez-vous sur le site de la Mairie.

Eco-systèmes et Emmaüs organisent une
collecte solidaire de quartier
DANS LE 10^e ARRONDISSEMENT
Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage.
Des camions Emmaüs vous attendent pour recueillir vos dons.
Mairie de Paris

Le plan de propreté du 10^e est en ligne sur le site de la Mairie : www.mairie10.paris.fr



CANAL SAINT-MARTIN, ÉVITEZ DE LUI NUIRE !

Aux beaux jours, le canal Saint-Martin est un site très prisé pour pique-niquer et se promener. Son succès se traduit par un excès de déchets abandonnés le long de ses berges.

Afin de lutter contre ces incivilités et favoriser les comportements responsables, la Ville de Paris a lancé pendant tout l'été une campagne d'affichage destinée à sensibiliser Parisiens et touristes.

Par ailleurs, des sacs en papier kraft recyclables pour les reliefs de repas étaient distribués aux pique-niqueurs et des cendriers de poche distribués aux fumeurs. La présence policière a été renforcée et, de 19h à 21h, des correspondants de nuit déambulaient sur place pour sensibiliser sur les nuisances sonores, l'alcoolisation, la propreté. Des toilettes mobiles ont été installées (6 urinoirs et une cabine mixte) ainsi que

8 bennes, 50 corbeilles de rue et 3 colonnes à verre supplémentaires destinées à la collecte des déchets. Enfin, tous les dimanches au matin, la direction de la propreté effectue un nettoyage renforcé des lieux, dont celui du bassin qui est assuré par un bateau nettoyeur. Mégots, bouteilles, cannettes, gobelets, emballages, trop de déchets peinent encore à trouver le chemin des 30.000 corbeilles parisiennes.

Les Parisiens ont montré l'exemple

Le 20 septembre 2014 et le 29 mai 2015, au cours de l'opération «Clean up day», les Parisiens ont joué les agents propreté d'un jour pour nettoyer les berges du canal Saint-Martin. Gilets fluos sur le dos, pelles et balais à la main, ils ont mis la main à la pâte pour rendre un peu de sa

superbe à ces pavés qui attirent beaucoup de monde quand les beaux jours reviennent.

D'autres initiatives de nettoyage solidaire ont emboîté le pas au « Clean up day », comme l'opération « Paris fais-toi Belle » lancée par la Ville et qui a eu lieu en bas de la rue du Faubourg Saint-Denis en mai dernier. Dans le même esprit, l'association Demain la Chapelle a organisé le 10 octobre dernier un Clean up day du quartier Louis Blanc - La Chapelle, qui fut à nouveau un grand succès.

UNE QUESTION ? APPELEZ LE 3975

Toute l'info sur la ville !

paris
info Le 3975
Paris.fr

* Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

Le 3975 est le centre d'appels de la Ville de Paris, disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Les téléconseillers vous répondront directement et immédiatement. Ils vous guideront en ligne ou répondront directement à votre question.

Si vous constatez une anomalie, malpropreté, objets encombrants, vous pouvez le signaler au 3975. Ils se chargeront d'en informer le service de la propreté sur l'arrondissement.

HORAIRES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE 10^e

Les corbeilles de rue installées sur la voie publique sont destinées à recevoir les petits déchets de personnes circulant sur les trottoirs et non les sacs d'ordures ménagères.

Les tranches horaires des collectes des ordures ménagères dans le 10^e sont les suivantes :

- > BACS À COUVERCLE VERT :
Tous les jours entre 17h et 23h
- > BACS À COUVERCLE JAUNE :
Deux fois par semaine, selon les secteurs, entre 17h et 23h (voir les secteurs sur paris.fr)
- > BACS À COUVERCLE BLANC :
Mardi entre 12h et 20h.



Exposition « L'art est une femme » par 5 artistes polonaises proposée par la Galerie Nationale de Sopot

LA GALERIE AREA ENTRETIEN AVEC ALIN AVILA

Alin Avila a créé Area en 1978, d'abord quai de Jemmapes, puis rue d'Hauteville. C'est toujours dans le 10^e arrondissement qu'il a conduit ses activités d'éditeur et d'organisateur d'expositions.

Livres, expositions qu'est-ce qui réunit vos diverses pratiques ?

L'art et l'espace. Mettre en pages ou disposer des œuvres relève d'un même souci : rendre lisible, créer un parcours – faire sens. Montrer les travaux de Madame Xu Yin, singulière artiste chinoise dans le magnifique hall de la Mairie, permettait à la fois de proposer la rencontre d'un imaginaire, mais aussi de faire vivre l'espace. Au centre de l'exposition des portraits, les habitants joviaux d'une rue chinoise, longuement travaillés à l'encre montrent une Chine vraie. D'autres œuvres en couleurs font se rencontrer les chefs d'œuvre d'Orient et d'Occident. Le public est venu très nombreux pour apprécier ces œuvres, en plein mois d'août. Il ne faut pas croire que l'été Paris dort. Au mois de juillet nous avons présenté sept artistes proposées par la Galerie Nationale de Sopot en Pologne sous le titre : « L'art est une femme ».



Vous venez de quitter votre espace rue d'Hauteville

Mais surtout pas le 10^e arrondissement, même si le quartier change, il garde son aspect populaire et cosmopolite, véritable ferment pour la création. Nous avons bougé quelques numéros plus loin.

Allez-vous continuer vos activités ?

Au cœur de notre travail se trouve l'art. Sa marchandisation à outrance nécessite qu'on s'interroge. Travailler avec la mairie du 10^e, montrer des œuvres et des démarches qui n'ont pas leur place ailleurs est une façon d'y répondre. Notre prochain numéro, en mars, s'interrogera sur les concepts nouveaux que l'art devrait adopter pour être au plus près du monde qui est le nôtre.

Habitant et acteur dans le quartier, que lui trouvez-vous ?

Le 10^e est au cœur des nouvelles problématiques culturelles, la musique, les expressions numériques, l'art en général y a une place d'explorateur. Ce qu'on y trouve c'est ce qui s'expérimente, tout comme ici s'expérimente de nouvelles façons de vivre la ville. Le canal Saint Martin n'est-il pas devenu un cœur vibrant des nouvelles manières de vivre la ville ? Le 10^e est un véritable laboratoire pour les attitudes et les sensibilités à venir. C'est en ce sens que nous ne voulions pas le quitter. Le 10^e est à l'image d'un Paris qui vient.

UNE « MAISON FOND » À LA GARE DU NORD

Dans le cadre la Nuit Blanche 2015, qui s'est déroulée dans la nuit du 3 au 4 octobre, l'œuvre « Maison fond » du maître de l'illusion Leandro Erlich a été dévoilée au grand public sur le parvis de la Gare du Nord. Elle montre un petit immeuble haussmannien en train de s'effondrer sous l'effet du réchauffement climatique.

Cette œuvre s'intègre au programme résolument tourné vers la COP 21 qu'a adopté la Nuit Blanche cette année. Elle a été acquise par la Ville grâce au budget participatif 2014.





C'ÉTAIT LA RENTRÉE DES CLASSES DANS LE 10^e !

Cette nouvelle année scolaire a vu rentrer, dans les écoles élémentaires de notre arrondissement, 6 412 enfants répartis sur 272 classes. Si les écoles maternelles perdent 250 élèves par rapport à l'année dernière, les écoles élémentaires quant à elles, enregistrent une augmentation de 74 enfants. Au total, ce sont quatre classes de mater-

nelles qui ont été fermées et quatre classes d'élémentaires qui ont été ouvertes, permettant ainsi d'accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions possibles.

La rentrée 2015 a également vu une modification des périmètres du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) par le Rectorat. Si certaines

écoles en sortent logiquement, d'autres y rentrent. C'est le cas de l'école élémentaire Claude Vellefaux et de l'école maternelle Boy Zelenski. Deux autres écoles rentrent sous CAPPE (Convention Académique Pluriannuelle de Priorité Educative). Il s'agit des écoles maternelle et élémentaire Louis Blanc. Ces dernières bénéficient depuis le 1^{er} septembre d'effectifs réduits et de moyens financiers et humains supplémentaires. Dans le cas de ces deux écoles, la mobilisation importante des parents d'élèves aux côtés de la municipalité et des enseignants a été cruciale dans la décision prise par le Rectorat.

Les écoles sortant du REP ont bénéficié d'une attention particulière et que la municipalité et l'Éducation nationale ont veillé à ne pas surcharger les classes.

Par ailleurs, le 10^e arrondissement a la chance de bénéficier d'un nouveau collège depuis la rentrée de septembre. En effet, l'annexe du collège Valmy est devenue un collège à part entière, après d'important travaux d'aménagement. Situé rue de Sambre et Meuse, le collège Françoise Seligmann accueille déjà et tournera à plein régime dès la rentrée prochaine.

Si cette nouvelle rentrée scolaire a été une réussite, c'est également grâce au travail important fourni par les équipes de la Ville de Paris, et notamment grâce aux REV (Responsables Educatif Ville) et à leurs animateurs mais également grâce aux ASEM (Agents Spécialisés des Ecoles maternelles) qui chaque jour accompagnent les enfants du 10^e arrondissement.



UN LIVRET D'ACCUEIL POUR TOUS LES ENFANTS ET LES PARENTS DU 10^e

Depuis le 1^{er} septembre, toutes les familles scolarisant un ou plusieurs enfants dans le 10^e se sont vu remettre un livret d'accueil. Ce fascicule de 36 pages a pour objectif de « démystifier » l'école.

Distribués aux enfants, cet ouvrage est également destiné aux parents, en

leur permettant de prendre connaissance de la répartition des tâches au sein de l'école, de la façon dont la Caisse des écoles élabore les menus de leurs enfants, la charte de la laïcité, maintenant obligatoirement affi-

chée dans toutes les écoles de la République, de l'emploi du temps de leurs enfants, etc.

La rédaction de ce manuel a été élaborée collectivement par des Directrices et Directeurs d'écoles, des Parents d'élèves, des REV (Responsables Educatif Ville), des personnels de la Caisse des écoles et de Paris Santé Nutrition...

Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous le faire remettre par la Directrice ou le Directeur de l'école de votre enfant. Vous pouvez également le consulter sur le site de la Mairie du 10^e arrondissement. À noter que des traductions du livret en anglais et en mandarin sont prévues et devraient être prochainement disponibles sous forme numérique.



Cour rénovée du collège Louise Michel

DES TRAVAUX POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Cette année encore la trêve estivale a été l'occasion de réaliser un grand nombre de travaux dans les écoles de l'arrondissement.

Voici le détail de certains de ces aménagements :

> La réfection des sanitaires du préau de l'école maternelle Paradis, ainsi que l'aménagement de la nouvelle loge. Les travaux d'accessibilité de l'école continuent et l'installation d'un ascenseur sera finalisée dans le courant de cette année.

> La cour de l'école maternelle Ecluses St Martin a été totalement refaite, et de nouveaux jeux ont été installés dans celle-ci.

> La ligne de self du collège Françoise Seligmann a été installée et le réfectoire est maintenant finalisé. Si certains travaux continuent pendant les cours, tout est prévu pour que les élèves et les adultes de l'école subissent le moins de désagréments possible.

> La loge de l'école élémentaire Belzunce est actuellement en travaux et la cour a été l'objet d'une attention particulière car les grilles d'évacuation d'eau étaient abimées.

> La cour haute du collège Louise Michel a été totalement refaite, ce qui permet aux collégiens de bénéficier dorénavant de plus d'espace pour se détendre entre les cours.

NOUVELLE TARIFICATION À LA CAISSE DES ÉCOLES

Le Conseil de Paris a adopté une nouvelle grille tarifaire pour plusieurs services publics, pour les cantines, les conservatoires, les activités périscolaires ou encore les centres d'animation. Elle instaure deux nouvelles tranches tarifaires dans la tranche supérieure actuelle. Cette réforme n'impacte donc que les familles dont les revenus sont les plus élevés. Les tranches 1 à 7 ne changeront pas et les tarifs correspondants resteront les mêmes.

88% des familles n'ont pas été impactées par cette modification.

TARIFS DES REPAS SCOLAIRES PAR JOUR :

Quotient Familial inférieur ou égal à 234 €	TARIF 1	0,13 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 384 €	TARIF 2	0,85 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 548 €	TARIF 3	1,62 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 959 €	TARIF 4	2,28 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 1 370 €	TARIF 5	3,62 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 1 900 €	TARIF 6	4,61 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 2 500 €	TARIF 7	4,89 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 3 333 €	TARIF 8	5,10 €
Quotient Familial inférieur ou égal à 5 000 €	TARIF 9	6,00 €
Quotient Familial supérieur à 5 000 €	TARIF 10	7,00 €



TRAVERSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ BOULEVARD DE MAGENTA

Tout au long de l'été, les services de voirie de la Ville de Paris ont entrepris des travaux de création d'une nouvelle traversée piétonne située entre le 7 et le 18 boulevard de Magenta.

Jusqu'à maintenant il n'existait pas de traversée piétonne sécurisée sur un long parcours, entre le débouché de la rue du Château d'Eau et la place Bonsergent. Cette nouvelle traversée permet d'améliorer la circulation et la traversée des piétons.

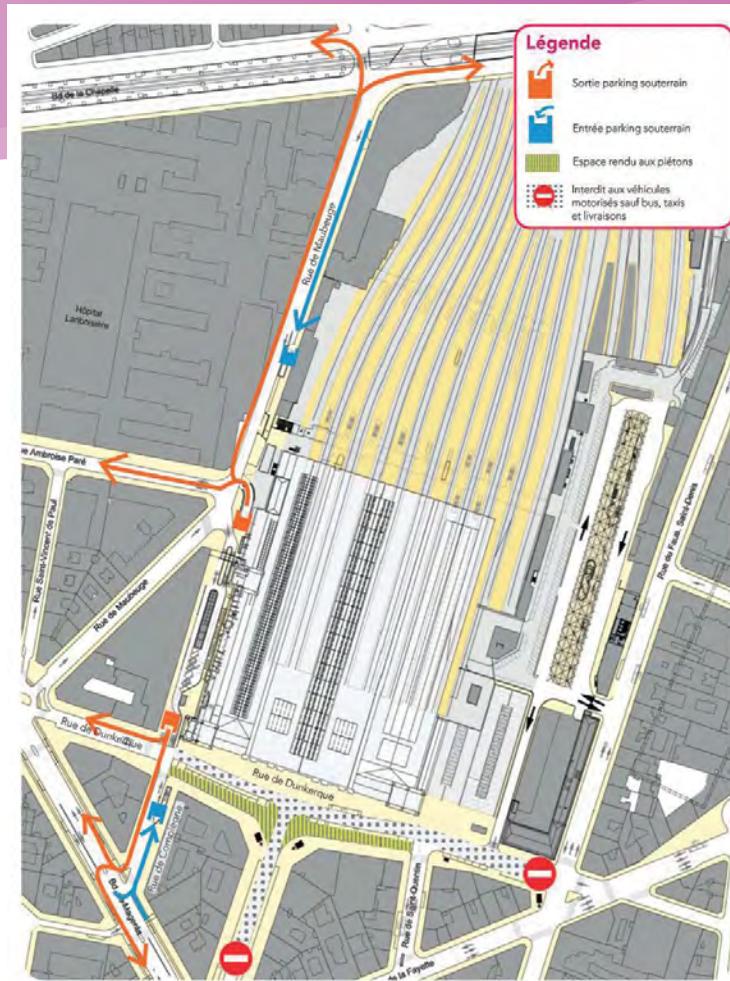
GARE DU NORD : LE PLAN DE CIRCULATION A ÉTÉ MODIFIÉ

En août 2015, la Mairie de Paris et la SNCF ont entrepris d'importants travaux autour de la gare du Nord. Ce réaménagement permet d'améliorer la physionomie de l'espace public et de le rendre plus accessible. Depuis le 27 août, le plan de circulation autour de la gare a ainsi été modifié.

- > La rue de Dunkerque a été mise à sens unique, de la rue de Saint-Quentin vers la rue de Compiègne.
- > La rue de Maubeuge a été mise à double sens entre la rue Ambroise Paré et le boulevard de la Chapelle.
- > La rampe du parking souterrain de la cour des Départs a été ouverte au public dans le sens sortant.
- > La rue de Compiègne a été mise à double sens.
- > L'entrée du boulevard de Denain, interdite aux véhicules particuliers, sera rétrécie par des travaux prévus à l'automne.

Par ailleurs, la SNCF, via son prestataire Effia, a mis à disposition le 1er sous-sol de son parking pour les taxis réservés, les VTC, les motos-taxis et la dépose-minute des véhicules particuliers.

L'objectif est de clarifier l'utilisation de l'espace public dans ce quartier et de lutter contre le stationnement sauvage, le non-respect des règles de circulation et les blocages réguliers de la circulation. À ces aménagements s'ajoute un embellissement de l'espace public, notamment par l'installation d'arbres en pot devant la gare du Nord, rue de Dunkerque. Une œuvre d'art sera par ailleurs inaugurée sur le parvis des trains franciliens au début du mois d'octobre à l'occasion de la Nuit Blanche.



Ces mesures participent d'un effort plus global, engagé par la Ville de Paris et la Mairie du 10^e, avec la SNCF et les services de l'État, pour améliorer la qualité de vie dans le quartier. Elles préfigurent d'autres aménagements qui seront réalisés dans les prochains mois et les prochaines années, notamment pour améliorer le lien entre la gare de l'Est et la gare du Nord, et transformer profondément la gare du Nord et ses abords.

C'EST LA RENTRÉE POUR L'ACORT !



L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie lutte depuis des années pour plus d'égalité et contre toutes les injustices : discriminations, islamophobie, sexisme, fondamentalisme etc. Leur rentrée est marquée par plusieurs événements et grandes causes que soutient l'ACORT :

- > 20^{ème} saison des « Rencontres Interculturelles » et Forum des Associations, dans lesquels l'ACORT est toujours fortement impliquée
- > Conférence Internationale pour le Climat (COP 21)

Ces quelques exemples montrent le dynamisme de l'ACORT. Pour en savoir plus, et découvrir notamment ses activités permanentes, rendez-vous sur leur site :

www.acort.org

- > Solidarité avec les défenseurs des droits de l'Homme et pour la paix en Turquie
- > Égalité des droits pour tous les citoyens et lutte contre les discriminations

CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT !

Le 26 septembre dernier, le tour tandem Alternatiba, festival des solutions au changement climatique, est arrivé place de la République, après quelques 150 étapes et plus de 5600km à travers la France.



Durant deux jours les rues du 10^e, de la place de la République au canal Saint-Martin, ont été au cœur d'une mobilisation exceptionnelle rassemblant plus de 65 000 personnes. La participation de nombreuses associations de

l'arrondissement, ainsi que celle d'institutions comme le lycée Marie Laurencin et le collège Louise Michel ayant ouvert leurs portes pour l'occasion, sont le reflet du dynamisme des acteurs du 10^e, avançant ensemble sur la route d'une transition sociale et écologique.

DEUX NOUVEAUX COMMERCES DE PROXIMITÉ POUR LE QUARTIER DE LA PORTE SAINT-MARTIN

Depuis qu'elle a été lancée en 2004 par la Ville de Paris et la Semaest, l'opération Vital'Quartier développe le commerce et l'artisanat de proximité et lutte contre la monoactivité. Ces derniers mois, deux nouvelles enseignes ont ouvert dans le quartier de la Porte Saint-Martin :



> **Altermundi**, situé au 71 rue du Faubourg Saint-Martin, est une boutique de commerce responsable où se mêlent mobilier équitable, décoration éco-design et accessoires écologiques.



> **La Caravelle des Saveurs**, située au 12 rue du Faubourg Saint-Martin, est une épicerie fine lusitaniennes qui permet de découvrir des saveurs lusophones grâce à des produits locaux et rares.



FUTUR JARDIN DE L'ÉCHIQUIER : LE PROJET AVANCE

En mai dernier, une réunion de concertation organisée par la Mairie présentait aux habitants le projet de création d'un jardin entre l'impasse Bonne Nouvelle et la rue de l'Echiquier. Associant le conseil de quartier Saint-Denis – Paris, la discussion portait sur les aménagements possibles de ce jardin, engagement de campagne de l'équipe municipale.

La Ville a depuis retravaillé son projet en prenant en compte les remarques des habitants et le conseil d'arrondissement de juin a validé la création du jardin. Une seconde concertation a eu lieu fin septembre pour présenter aux participants le plan avancé de ce nouvel espace vert. Les travaux de réalisation du jardin qui s'étaleront de l'automne 2016 au printemps 2017.



LOGEMENTS SOCIAUX : UNE RÉSIDENCE DE STUDIOS POUR JEUNES ACTIFS

Le bailleur social de la SNCF, ICF Habitat La Sablière, a inauguré la nouvelle résidence Les Magnolias, située au 7 boulevard de La Chapelle. Gérée par l'association Parme, la résidence est composée de 132 studios destinés notamment aux jeunes actifs, en début de vie professionnelle ou en formation. 12 de ces logements sociaux sont par ailleurs adaptables pour les personnes à mobilité réduite.

Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, et Rémi Féraud, Maire du 10^e, ont pris part à l'inauguration de cet ancien foyer transformé en résidence sociale. Les Magnolias constituent l'étape finale de la mutation de 6 foyers parisiens en résidence sociale, parmi lesquels figure Le Patio, également dans le 10^e.

GROUPE SOCIALISTE

« Paris s'engage en faveur de l'accueil des réfugiés »

Depuis le début de l'été, Paris fait face à des flux migratoires sans précédent. Femmes, hommes et enfants, empruntant par milliers les routes de l'exode pour fuir les violences dans leur pays, sont arrivés dans notre pays dans des situations très précaires.

En quatre mois, la Ville de Paris et l'État, fortement soutenus par des associations qui oeuvrent en faveur des réfugiés, ont mis à l'abri plus de 2 250 personnes et résorbé l'essentiel des campements présents sur l'espace public. Ces personnes bénéficient d'un hébergement d'urgence, de repas, d'un accès aux soins et d'un accompagnement dans leur démarche. Elles sont prises en charge le temps de l'examen de leur demande d'asile.

Anne Hidalgo a souhaité accompagner l'État dans sa compétence de prise en charge des réfugiés en mobilisant l'ensemble de la communauté parisienne. De nombreux citoyens ayant manifesté leur volonté de venir en aide aux réfugiés à titre bénévole, la Maire de Paris a facilité leur engagement en leur proposant de se porter volontaires sur la plateforme interactive jemengage.paris.fr.

Le 29 septembre dernier, le Conseil de Paris a adopté un vœu comprenant 12 engagements en faveur de l'accueil des réfugiés. Mobiliser l'ensemble des moyens à la disposition de la Ville, en contribuant notamment à la mobilisation de bâtiments et de fonciers afin de permettre l'ouverture rapide de centres d'hébergement, présenter un plan d'action permettant de faire face à l'urgence et de réunir les conditions de l'intégration des réfugiés font partie de la feuille de route adoptée par l'exécutif parisien.

L'équipe municipale du 10^e arrondissement s'est également mobilisée, en organisant dans le hall de la Mairie, en partenariat avec Emmaüs Solidarité, une collecte de dons à destination des réfugiés. Vêtements, nourriture, accessoires, les habitants du 10^e ont été nombreux à témoigner de leur solidarité.

Dans quelques semaines, le 10^e accueillera l'un des nouveaux lieux d'hébergement mis en place par l'État et la Ville pour faire face aux besoins. Nous souhaitons qu'il permette de mettre à l'abri les migrants toujours présents dans nos rues, autour de la place Raoul Follereau en particulier.

Face à ce drame qui constitue un déplacement de population sans commune mesure depuis la Seconde Guerre mondiale, nous devons réagir avec humanité et répondre présent en nous montrant à la hauteur de ce rendez-vous de l'Histoire et de nos consciences.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :

Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« Travail du dimanche : nouveau coup d'État à Paris »

Alors que l'avis de la Mission d'Information et d'Évaluation sur le travail dominical et nocturne, approuvé en Conseil de Paris en février 2015, affirmait son opposition à la généralisation du travail du dimanche, le gouvernement a décidé de passer en force.

Utilisant à trois reprises l'article 49-3 à l'Assemblée Nationale pour lui imposer un texte à l'évidence minoritaire, le ministre Macron a récidivé en décidant à la place des élus de Paris de la création et du périmètre des Zones Touristiques Internationales.

C'est là la marque d'un mépris de la démocratie locale qui lève le voile sur les réelles intentions du gouvernement, à savoir généraliser le travail du dimanche et de nuit dans le commerce, répondant en cela aux intérêts des patrons des grandes enseignes commerciales.

Cette stratégie dogmatique va accentuer la précarité des conditions de vie et de travail des salariés et affaiblir les petits commerçants indépendants de proximité, qui contribuent pourtant à la spécificité de Paris.

Comme ils l'ont signifié à la nouvelle ministre du travail par un courrier en date du 07/09/2015 et l'ont démontré à diverses reprises, les élus et militants communistes continueront de s'opposer à ces politiques libérales avec les forces sociales et citoyennes concernées.

A fortiori, une étude de l'office de tourisme de Paris montre que seulement 15% des touristes viennent à Paris pour « faire des achats » et que les touristes hors Union Européenne restent en moyenne six jours dans la capitale, suffisamment pour faire des courses au-delà du dimanche !

Le travail du dimanche et de nuit constitue un enjeu social et sociétal et pose en creux une question éminemment politique : dans quelle société voulons-nous vivre ?

A savoir, l'Homme doit-il être au service de la financiarisation de l'économie, d'une société de consommation à outrance ?

Ou considère-t-on, et c'est la conception des communistes, l'Homme comme un être social ayant des activités citoyennes, culturelles, sportives et ayant besoin de temps de repos ?

Dante Bassino,

adjoint au Maire du 10^e arrondissement en charge du logement.

Didier Le Reste,

conseiller de Paris, conseiller du 10^e arrondissement
délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

Dominique Tourte,

conseillère du 10^e arrondissement déléguée à
la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

GROUPE EELV

« COP21 : les Parisien-nes montrent la voie »

A quelques semaines de la Conférence de Paris sur le Climat (COP21), les Parisien-ne-s ont montré ces derniers jours qu'ils veulent être des acteurs incontournables de la transition écologique de leur ville.

Cette envie s'est tout d'abord manifestée lors de la journée sans voiture du dimanche 27 septembre. Initiée par des citoyens parisiens - notamment du 10^e - cette journée a été un véritable succès populaire. Nous avons été nombreux-ses à profiter d'un espace public débarrassé de la pollution et du bruit, dans le centre de Paris. Pour aller plus loin dès l'année prochaine notre groupe a déposé un vœu, ensuite adopté par le conseil d'arrondissement, pour demander à la préfecture et à la Ville de travailler à l'élargissement de ce dispositif jusqu'aux communes limitrophes de Paris.

L'engouement des Parisien-ne-s pour une ville solidaire et écologique s'est également exprimé dans les résultats du budget participatif. Sur l'ensemble des arrondissements, ce sont les projets d'aménagements cyclables et piétons qui ont eu les faveurs de vos votes. Dans le 10^e, vous avez placé en tête les projets de végétalisation de l'espace public.

Enfin, l'affluence impressionnante (65 000 participants) à Alternatiba, le festival des solutions au changement climatique qui s'est tenu les 26 et 27 septembre place de la République, confirme que les Francilien-ne-s ont non seulement pleinement conscience des enjeux de notre ère, mais qu'ils construisent déjà les alternatives qui composent un nouveau système : global, inclusif, juste, positif et ambitieux.

En cette rentrée 2015, les Parisien-ne-s ont donc montré qu'ils et elles sont prêt-e-s pour accueillir la COP21 et nous rappellent que la lutte contre le changement climatique ne dépend pas que des négociations internationales, mais de chacun-e d'entre nous, à toutes les échelles. Les collectivités locales en sont également des vecteurs puissants ; en tant qu'élu-e-s écologistes nous accompagnons et encourageons cette lutte, portée par les habitant-e-s de l'arrondissement.

Sylvain Raifaud,

adjoint au Maire du 10^e arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Léa Vasa,

adjointe au Maire du 10^e arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

Anne Souyris,

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10^e arrondissement déléguée à la santé

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« Priorité à Paris et aux Parisiens ! »

Alors que le gouvernement demande toujours plus d'efforts aux Français, pourtant déjà contraints par l'une des pressions fiscales les plus importantes en Europe, l'horizon continue à s'assombrir au niveau parisien. L'inflation des dépenses se poursuit et entrainera mécaniquement une hausse des impôts, tandis que les tarifs des services publics augmentent déjà fortement : stationnement, des cantines, des équipements municipaux, etc. Les Parisiens ont bon dos !

Nous ne sommes toutefois pas au bout des surprises réservées par la majorité. En cette rentrée, la Maire de Paris semble davantage préoccupée par sa prochaine réélection que par les besoins de chacun. Ainsi, la presse nous a récemment appris qu'un projet de redécoupage des arrondissements était en préparation, en catimini, avec une visée bien éloignée de l'intérêt général, au mépris même de l'attachement des Parisiens à l'identité de leur arrondissement. Le chemin à prendre devrait plutôt être celui d'une plus grande décentralisation des pouvoirs aux maires d'arrondissement, afin de rendre aux Parisiens de meilleurs services de proximité, notamment en matière de propreté. Dans le 10^e plus qu'ailleurs nous aurions bien besoin que la propreté soit enfin un véritable sujet de préoccupation de l'exécutif !

En cette rentrée encore, Mme Hidalgo préfère en outre demeurer empêtrée dans ses dissensions personnelles avec M. Macron que de saluer la reconnaissance de douze zones touristiques internationales à Paris au sein desquelles l'ouverture des commerces le dimanche et en soirée sera autorisée, apportant par là-même à la capitale et à ses habitants un regain d'activité économique. Paris, première destination touristique mondiale, ne peut plus demeurer à la traîne des autres métropoles internationales, qui elles ont su s'adapter aux nouvelles demandes des visiteurs.

Il devient urgent que le curseur soit de nouveau placé sur le développement de Paris et la vie des Parisiens. Pour cela, les urnes demeurent le meilleur moyen !

Déborah Pawlik,

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

Martine Cerdan,

conseillère d'arrondissement

Frédéric Bouscarle,

conseiller d'arrondissement

LES ÉCOLES DE TYPE «JULES FERRY» DANS LE 10^e

Dans notre arrondissement, environ les trois quarts des groupes scolaires furent construits durant la Troisième République.

En effet, un ensemble de lois prises entre 1879 et 1882, sous l'impulsion de Jules Ferry, a rendu l'enseignement primaire obligatoire pour les filles comme pour les garçons, gratuit, et laïc, et a établi en 1880 un règlement très strict concernant la construction et l'ameublement des «maisons d'école». Il a donc fallu construire de nombreuses écoles, et selon un modèle bien précis. Certes, ces bâtiments scolaires ont subi depuis des modifications, mais certains ont bien conservé leur style d'origine, comme l'école du 34 rue du Faubourg-Saint-Denis, celle du 200 rue Saint-Maur, celle du 16 rue Vicq d'Azir, ou encore du 2 rue Pierre-Bullet.



École faubourg Saint-Denis

Le règlement de 1880 est très précis, et définit le «style Jules Ferry» des bâtiments scolaires. Il s'inspire de préoccupations hygiénistes : au rez-de-chaussée, une cour plantée d'arbres doit permettre aux élèves de se détendre pendant les récréations, et un vaste préau constitue une cour couverte. Les salles de classes occupent le premier, et éventuellement le deuxième étage, et au-dessus, se trouvent les logements de fonction, ainsi que certaines salles spécialisées [musique, dessin, laboratoire de physique]. Les salles de classe sont pourvues sur deux côtés de grandes fenêtres, ce qui permet une bonne diffusion de l'air et de la lumière. Elles sont larges (6,20 m.), ont une bonne hauteur sous plafond, et doivent permettre de loger une cinquantaine d'élèves dans des conditions favorables.

Certes, la nécessaire modernisation a pu modifier la structure intérieure de ces bâtiments, mais l'extérieur est resté caractéristique de ce style «Jules Ferry», particulièrement pour les 4 écoles citées. Les façades correspondent au courant «rationaliste» de l'architecture de l'époque : s'opposant aux «historicistes», qui



École Saint-Maur

reproduisaient des styles des siècles passés, les «rationalistes» recherchaient simplicité, clarté, et rationalité. Viollet-le-Duc, leur porte-parole, déclarait : «En architecture... il faut être vrai selon le programme, (c'est-à-dire) remplir exactement, scrupuleusement, les conditions imposées par un besoin, et vrai selon les procédés de construction (c'est-à-dire) employer les matériaux suivant leurs qualités et leurs propriétés».

Et en effet, les architectes de ces écoles ont su être «vrais selon le programme»,



École Pierre Bullet



École Vicq-d'Azir

en se conformant à un cahier des charges très exigeant. La structure intérieure des bâtiments, qui leur était imposée, se lit d'ailleurs sur la façade : les étages diffèrent par la forme des fenêtres et la décoration, ce qui souligne leur destination différente, comme on le voit nettement à Vicq d'Azir et rue Saint-Maur.

Ils ont été également «vrais selon les procédés de construction» comme l'entendait Viollet-le-Duc : ils montrent les matériaux pour ce qu'ils sont, sans les cacher par un enduit : c'est souvent la pierre pour la partie porteuse, et la brique pour les parties portées. Bien sûr, chaque architecte pouvait jouer différemment sur les matériaux. À Vicq d'Azir, par exemple, la pierre prédomine, alors que rue Saint-Maur, c'est plutôt la brique. Mais il n'y a jamais d'éléments architecturaux surajoutés, c'est l'assemblage des matériaux et de leurs couleurs qui crée la décoration : le contraste entre la pierre claire et les briques colorées (Faubourg Saint-Denis), ou l'assemblage de briques de forme et de couleur différentes (Pierre-Bullet, Saint-Maur), ainsi que l'emploi de médaillons (Faubourg Saint-Denis, Pierre-Bullet) ou de frises colorées, comme rue Saint-Maur. On a parlé de «l'euphorie polychrome» de certains architectes de l'époque, que l'on jugeait bien adaptée à des bâtiments destinés aux enfants.

Ces caractéristiques, malgré des modifications et des ajouts de bâtiments, se retrouvent aussi dans de nombreux autres groupes scolaires du 10^e, lequel compte également, bien sûr, de belles réalisations récentes.

Françoise Tiard
Histoire & Vies du 10^e